

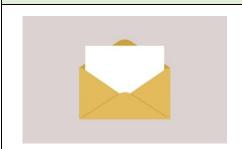
Orientation des apprenants pour déclarer un incident ou un dysfonctionnement

JE SOUHAITER DECLARER UN INCIDENT OU DYSFONCTIONNEMENT



✓ En formation ou en cours d'inscription en formation, j'ai la possibilité de déclarer un incident ou un dysfonctionnement ✓ Je complète le formulaire de déclaration (*IFPS-FE080*) de manière claire et précise.

JE TRANSMETS LE FORMULAIRE DE DECLARATION



✓ J'adresse le formulaire de déclaration par mail à : ifsi@ifps-vendee.fr

LE TRAITEMENT DE MA DECLARATION



- ✓ Toute déclaration d'incident ou de dysfonctionnement fait
 l'objet d'une attention particulière auprès de la Direction
 ✓ Dans une démarche d'amélioration continue, les
- signalements sont enregistrés, traités et suivis.